

François Hollande promet la « visibilité fiscale » aux entreprises étrangères

Le chef de l'État a garanti aux entrepreneurs français et étrangers qui investissent dans l'Hexagone la stabilité des règles fiscales et administratives. Les contours de ce dispositif de rescrit, qui existe déjà, demeurent flous.

MARIE VISOT @MarieVisot

AVERTISSEMENT C'est par une montagne d'huîtres que s'est terminée lundi l'opération séduction de la France envers les investisseurs étrangers. Trente-quatre patrons de groupes internationaux (Mars, Bosch, Siemens, Samsung, Intel, Nestlé, General Electric...) venaient de passer 24 heures sous les ors de la République. À Matignon d'abord, reçus à dîner dimanche soir par Jean-Marc Ayrault, puis à l'Élysée ce lundi avec François Hollande.

« Nous n'avons pas peur des capi-

taux qui viennent s'investir en France, nous ne voulons pas nous protéger », a souligné le président à l'issue de la matinée de travail. « Nous considérons même que la mobilité des investissements fait partie de la réussite d'un pays », a-t-il insisté. Il s'agissait pour le chef de l'État de tenter d'améliorer l'image de la France, écornée par la taxe à 75 % sur les hauts revenus ou la proposition de loi « Florange » qui pénalise les entreprises fermant un site et qui ne cherchent pas de repreneur. Il s'agissait aussi pour le chef de l'État de passer de la parole aux actes alors qu'il lui est souvent reproché un discours en décalage avec les décisions qu'il prend.

« Comment investir si l'on n'est pas sûr que les données fiscales vont rester les mêmes ? » s'est faussement interrogé le chef de l'État, avant d'y répondre par la stabilité des règles administratives et fiscales. « Désormais, une entreprise, française ou étrangère, pourra valider avec l'administration fiscale les règles qui s'appliqueront à elle pour son investissement, a-t-il promis. Cette visibilité est indispensable. » Ce système de rescrit - qui existe déjà mais est peu utilisé - sera étendu au champ social pour les autorisations d'activité sur le territoire. « Ce sera une garantie de l'administration que les règles ne changent pas. La France prend l'engagement que l'environnement administratif restera le même, du début à la fin de l'investissement », a-t-il ajouté.

Mais l'Élysée ne précise pas si ce rescrit jouera en cas de hausse d'impôts, « puisque la volonté du président est de baisser les prélèvements obligatoires et d'aligner la fis-



SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

François Hollande a donné rendez-vous dans six mois aux trente-quatre patrons de groupes internationaux pour « juger » de ses réformes.

calité française sur celle de ses principaux voisins européens d'ici la fin du quinquennat », souligne un de ses proches. La question se posera donc peut-être un jour... mais pas maintenant ! Pour l'instant, l'administration va créer un bureau des investissements étrangers en France pour délivrer « des garanties sur la fiscalité qui leur sera appliquée ».

Des visas en 48 heures

François Hollande a annoncé d'autres mesures. Il a reparlé du « passeport talents », un titre de séjour de quatre ans en France créé en 2006 et accordé notamment aux chercheurs, investisseurs et travailleurs hautement qualifiés. Depuis cette année, les étudiants béné-

ficient également d'une carte de séjour dont la durée est calée sur celle de leurs études. Les entrepreneurs qui viennent régulièrement en France disposeront de visas valables cinq ans et dont le délai d'obtention sera réduit à 48 heures. D'ici deux mois, les start-up étrangères voulant s'implanter dans l'Hexagone disposeront d'un interlocuteur unique et d'une aide de 25 000 euros. Fin 2014, toutes les procédures en douanes, à l'export comme à l'import, seront dématérialisées et le régime de la TVA applicable aux entreprises importatrices sera simplifié l'année prochaine.

François Hollande a donné rendez-vous dans six mois à ses 34 hôtes pour « juger » de ses réformes. ■

Les investisseurs étrangers ont créé 30 000 emplois en 2013

L'Agence française pour les investissements internationaux (Afi) - qui va être fusionnée avec Ubifrance pour créer France International - a publié le bilan de l'attractivité 2013 : avec 685 projets, les investisseurs ont été presque aussi nombreux qu'en 2012, où 693 projets avaient été décomptés (soit une petite baisse de 1,2%). Ces investissements devraient toutefois générer 29 631 emplois créés ou sauvegardés, contre 25 908 en 2012 (+ 14,5%). Les entreprises qui investissent en France dans des projets créateurs

d'emplois proviennent de 44 pays, contre 39 en 2012, souligne l'Afi ; les investissements venant d'Europe représentent 61% du total, contre 58 % l'année précédente. Les États-Unis conservent leur première place parmi les pays d'origine, malgré un recul du nombre de décisions d'investissement prises par des sociétés américaines (122 projets américains, contre 156 un an plus tôt). Le nombre des projets dans les fonctions de R & D, ingénierie et design « est en forte hausse ».

M. VT